

# Guide de lecture des atlas du NPNRU en Ile-de-France

**Juin 2015**

## Précisions et précautions d'usage

Les cartes présentées ci-après utilisent **différentes échelles d'indicateurs**. Ainsi, certaines recensent des informations :

- à l'**IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique)** dont on distingue trois types, les **IRIS d'habitat** (entre 1 800 et 5 000 habitants, homogènes quant au type d'habitat et dont les limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain), les **IRIS d'activité** (plus de 1 000 salariés et qui comptent au moins deux fois plus d'emplois salariés que de population résidente), les **IRIS divers** (grandes zones spécifiques peu habitées à la superficie importante)

- au **carreau** : les données portent sur des carreaux de 200m de côté qui correspondent à une subdivision interne en 25 éléments des carreaux de 1km de côté. Dans les carreaux qui se trouvent à cheval sur la frontière régionale n'est comptabilisée que la population de la région.

- à la **section cadastrale** : unité du découpage cadastral, la section est une partie du territoire communal déterminée dans le but de faciliter l'établissement, la consultation et la tenue des documents cadastraux. Son périmètre est constitué dans la mesure du possible par des limites présentant un caractère suffisant de stabilité (ex : routes, chemins, cours d'eau, fossés, etc.)

### Sources :

<http://www.insee.fr/fr/>

<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/5359-PGP.html>

# Table des matières

<i>Cadre institutionnel</i> .....	<b>p 1</b>
<i>Politique de la ville</i> .....	<b>p 1</b>
<i>Cadre urbain</i> .....	<b>p 2</b>
<i>Habitat</i> .....	<b>p 4</b>
<i>Démographie</i> .....	<b>p 6</b>
<i>Foncier</i> .....	<b>p 7</b>
<i>Equipements et services</i> .....	<b>p 8</b>
<i>Transports et mobilités</i> .....	<b>p 8</b>
<i>Economie et emploi</i> .....	<b>p 9</b>
<i>Risques et nuisances</i> .....	<b>p 10</b>

# Cadre institutionnel

## CDT

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : DRIEA-IF/SA, CGET

Copyright : BDTOPO, BDCARTO, IGN 2010, DRIEA IF/SCEP/PID/CIG - 02/2015

Périmètre de représentation : Région

Données représentées : **CDT** et quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire)

Echelle de l'indicateur :

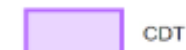
Dates des données : 2015

Précisions et précautions d'usage :

[http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=cartelie\\_VILLE\\_IDF&service=DRIEA\\_IF](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=cartelie_VILLE_IDF&service=DRIEA_IF)

QP

- Priorité nationale RU
- Quartier prioritaire



## Bassins TOL

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : DRIEA-IF/SA, CGET

Copyright : BDTOPO, BDCARTO, IGN 2010, DRIEA IF/SCEP/PID/CIG - 02/2016

Périmètre de représentation : Région

Données représentées : **Bassins TOL** et quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire)

Echelle de l'indicateur :

Dates des données : 2015

Précisions et précautions d'usage :

[http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=cartelie\\_VILLE\\_IDF&service=DRIEA\\_IF](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=cartelie_VILLE_IDF&service=DRIEA_IF)

QP

- Priorité nationale RU
- Quartier prioritaire



## Intercommunalités et Grand Paris

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : DRIEA-IF/SA, CGET, DRIEA-DGCL

Copyright : BDTOPO, BDCARTO, IGN 2010, DRIEA IF/SCEP/PID/CIG - 02/2015

Périmètre de représentation : Région

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire), **Communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicat d'agglomération nouvelle, périmètres maximal et minimal de la métropole**

Echelle de l'indicateur :

Dates des données : 2015

Précisions et précautions d'usage :

[http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=cartelie\\_VILLE\\_IDF&service=DRIEA\\_IF](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=cartelie_VILLE_IDF&service=DRIEA_IF)

- Communauté d'agglomération
- Communauté de communes
- Syndicat d'agglom. nouvelle

■ Métropole périmètre maxi

■ Métropole périmètre mini

## Politique de la ville

### Périmètres ancienne et nouvelle géographie prioritaire

Auteur : DRIHL

Source de la donnée : DRIHL/OEE/EC - 02/2015

Copyright : SCAN 25-IGN 2012, BD TOPO, BD CARTO, IGN 2010

Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire), **ZUS avec convention ANRU et Article 6**

Echelle de l'indicateur :

Dates des données : 2015

QP

- Priorité nationale RU
- Quartier prioritaire



## Orthophotographie et QPV

Auteur : IAU

Source de la donnée : CGET, Orthophoto 2012

Copyright : IAU ÎdF - www.iau-idf.fr

Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire), orthophoto

Dates des données : 2012

Précisions et précautions d'usage :

Photographies aériennes

## Cadre urbain

### MOS - mode d'occupation des sols

Auteur : IAU

Source de la donnée : CGET, MOS 2012 IAU ÎdF

Copyright : IAU ÎdF - www.iau-idf.fr

Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire), **Mode d'occupation des sols** (forêts, milieux semi-naturels, espaces agricoles, eau, espaces ouverts artificialisés, habitat individualisés, habitat collectif, activités, équipements, transports, carrières décharges et chantiers)

Echelle de l'indicateur : Bâtiment

Dates des données : 2012

Précisions et précautions d'usage :

Le Mos (Modes d'Occupation du Sol) est l'atlas cartographique informatisé de l'occupation du sol de l'Île-de-France. Grâce à ses mises à jour régulières (depuis 1982) et à sa précision à la fois thématique (la nomenclature de base comporte 81 postes de légende) et géométrique (précision du 1/5000) le Mos permet de visualiser et d'analyser en détail les évolutions de l'occupation du sol Régional : extension de l'urbanisation, mutation des tissus urbains, transformation des espaces ruraux... Cette carte présente un MOS simplifié en 11 postes de légende.

#### Mode d'occupation des sols

	Forêts		Habitat collectif
	Milieux semi-naturels		Activités
	Espaces agricoles		Équipements
	Eau		Transports
	Espaces ouverts artificialisés		Carrières, décharges et chantiers
	Habitat individuel		

## Carte topo 1/25000 IGN

Auteur : IAU

Source de la donnée : CGET, scan 25, IGN 2012

Copyright : IAU ÎdF - www.iau-idf.fr

Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires

Dates des données : 2015

## Trame viaire

Auteur : APUR

Source de la donnée :

Copyright :

Périmètre de représentation :

Données représentées :

Echelle de l'indicateur :

Dates des données :

Précisions et précautions d'usage :

## Éléments de géographie et développement urbain

Hauteur du bâti en m

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : BDOrtho, IGN 2011, BDTOPO IGN 2013

Copyright : DRIEA IF/SCEP/PID/CIG -02/2015

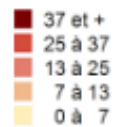
Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),

### Hauteur du bâti en mètre

Echelle de l'indicateur : Bâtiment

Dates des données : 2013



### Précisions et précautions d'usage :

Cette carte permet de repérer immédiatement la morphologie urbaine et la concentration des grands ensembles via les informations recueillies par l'IGN jusqu'en 2013 (certaines constructions ou démolitions peuvent donc ne pas apparaître).

## Nombre d'habitants + emplois à l'hectare

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : DRIEA-IF, CGET, RP et CLAP INSEE 2009, fichier foncier DGFIP 2009

Copyright : SCAN 25 - IGN 2012, INSEE, BD TOPO, BD CARTO, IGN 2010, DRIEA-IF/SCEP/PID/CIG - 02/2015

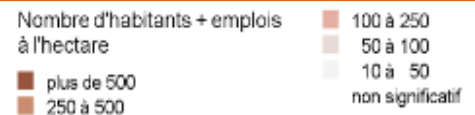
Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),

### Nombre d'habitants + emplois à l'hectare

Echelle de l'indicateur : Iris

Dates des données : 2013



### Précisions et précautions d'usage :

Indicateur de densité humaine, dans le territoire des quartiers IRIS (regroupement d'îlots statistiques de l'INSEE). Il permet de mieux appréhender la fréquentation du quartier en ajoutant à sa fonction de résidence l'activité au sens économique et de distinguer les quartiers mono-fonctionnel (d'habitat) en comparant cette carte avec celle de la densité d'habitat.

Exemple d'utilisation : <http://www.ekopolis.fr/sites/default/files/docdredensmixdec09.pdf>

## Densité habitat

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : DRIEA-IF, CGET et INSEE @INSEE2013

Copyright : SCAN 25-IGN 2012, BD TOPO, BD CARTO, IGN 2010, DRIEA IF /SCEP/PID/CIG - 02/2015

Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),

### Nombre de résidences principales à l'hectare

Echelle de l'indicateur : Carreau

Dates des données : 2013

Nombre de résidences principales à l'hectare



### Précisions et précautions d'usage :

Complémentaire à la taille du bâti dans la carte « Éléments de géographie et développement urbain », cet indicateur permet de préciser l'intensité spécifique de l'habitat.

## Topographie

Auteur : IAU

Source de la donnée : CGET, IGN, MOS 2012, IAU ÎdF

Copyright : IAU ÎdF - www.iau-idf.fr

Périmètre de représentation : 1/25 000

Courbes de niveau  
équidistance 5 m



— plus de 150 m

*Données représentées* : Quartiers prioritaires ( priorité nationale RU, quartier prioritaire), **courbes de niveaux équidistance 5m** (de 10 m à plus de 150m), **Mode d'occupation des sols** (Bois, rural, eau, urbain ouvert, urbain)

*Echelle de l'indicateur* : Bâtiment

*Dates des données* : 2012

### *Précisions et précautions d'usage* :

Les courbes de niveaux sont issues du Modèle Numérique de Terrain (MNT) qui recouvre la Région Ile de France, soit 12 000 km<sup>2</sup> environ, au pas de 50 m. Ce MNT est extrait de la Base de Données Altimétriques de l'Institut Géographique National (IGN).

Il s'agit ici de la représentation sous forme «vecteur», par les courbes de niveau, tous les 5 m, du relief de la Région Île-de-France.

La précision du pas ne garantit pas l'utilisation à une échelle inférieure au 1/25 000.

## Habitat

### Répartition des logements sociaux par dates de construction

*Auteur* : DRIHL

*Source de la donnée* : INSEE, Iris 2000 et RPLS au 1er janvier 2014

*Copyright* : SCAN 25 - IGN 2012, BD TOPO, BD CARTO - IGN 2010, DRIHL/OEE/EC -02/2015

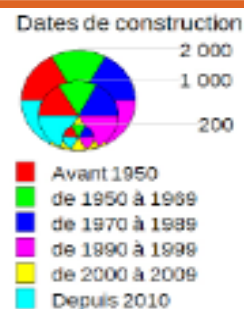
*Périmètre de représentation* : 1/25 000

*Données représentées* : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),

**Dates de construction, proportion de logement social dans l'iris**

*Echelle de l'indicateur* : Iris

*Dates des données* : 1er janvier 2014



## Copropriétés fragiles

*Auteur* : DRIHL

*Source de la donnée* : FILOCOM 2009, MEDDE d'après DGFIP,

fichiers infra-communautaires d'aide au repérage des copropriétés fragiles Anah/DGALN

*Copyright* : SCAN 25 - IGN 2012, BD TOPO, BD CARTO - IGN 2010, BD Parcellaire, DRIHL/OEE/EC -02/2015

*Périmètre de représentation* : 1/25 000

*Données représentées* : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),

**Copropriétés potentiellement les plus fragiles** (famille D)

*Echelle de l'indicateur* : Section cadastrale

*Dates des données* : 2009

### *Précisions et précautions d'usage* :

Il s'agit là de la représentation à la section cadastrale du nombre de copropriétés potentiellement les plus fragiles, de la famille D, selon la méthodologie élaborée par l'Anah et la DHUP.

[http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/4\\_Intervention\\_de\\_M-FOUQUET\\_Mme\\_ARSAC\\_pr\\_ANAH\\_cle259958.pdf](http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/4_Intervention_de_M-FOUQUET_Mme_ARSAC_pr_ANAH_cle259958.pdf)

## Parc privé potentiellement indigne

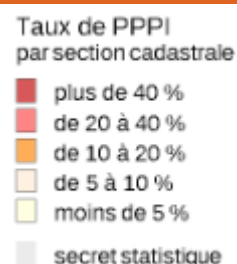
*Auteur* : DRIHL

*Source de la donnée* : FILOCOM 2011 - MEDDE d'après DGFIP, traitement PPPI Anah

*Copyright* : SCAN 25 - IGN 2012, BD TOPO, BD CARTO - IGN 2010, BD Parcellaire, DRIHL/OEE/EC -02/2015

*Périmètre de représentation* : 1/25 000

*Données représentées* : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),



## Proportion de logements privés potentiellement indignes par section cadastrale

Echelle de l'indicateur : Section cadastrale

Dates des données : 2011

### Précisions et précautions d'usage :

Le parc privé potentiellement indigne est le résultat de la somme des résidences principales privées de catégorie cadastrale 6 occupées par un ménage au revenu < ou = à 70% du seuil de pauvreté Filocom et des résidences principales privées de catégories 7 et 8 occupées par un ménage au revenu < ou = à 150% du seuil de pauvreté Filocom

(méthodologie Anah [http://lesopah.fr/fileadmin/outils/guides\\_referentiel/Methodo-pppi-2010-VF.pdf](http://lesopah.fr/fileadmin/outils/guides_referentiel/Methodo-pppi-2010-VF.pdf))

## Marché du logement : prix de vente des appartements anciens

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : Base Bien Paris Notaires Services

Copyright : BD CARTO - IGN 2010, DRIEA IF/SA -03/2015

Périmètre de représentation : 1/80 000

Données représentées : Prix moyen au m<sup>2</sup> (€) des appartements anciens en 2012 et nombre de ventes d'appartements anciens en 2012

Echelle de l'indicateur : Commune

Dates des données : 2012

### Précisions et précautions d'usage :

La mise en vente des logements neufs n'est pas prise en compte et modifie sensiblement le prix du marché immobilier généralement utilisé (neuf+ancien).

## Niveau de loyers du parc public

Auteur : DRIHL

Source de la donnée : INSEE, Iris 2000 et RPLS au 1er janvier 2014

Copyright : SCAN 25 - IGN 2012, BDTOPO, BDCARTO - IGN 2010, DRIHL/OEE/EC - 02/2015

Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire), loyers (€) au m<sup>2</sup> de surface habitable des logements sociaux à l'iris

Echelle de l'indicateur : Iris

Dates des données : 1er janvier 2014

### Précisions et précautions d'usage :

Les loyers indiqués sont hors charges.

## Rythme de construction (logements ordinaires autorisés)

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : SITADEL (PC autorisés en date réelle)

Copyright : BDCARTO - IGN 2010, DRIEA IF/SA - 03/2015

Périmètre de représentation : 1/80 000

Données représentées : **Construction moyenne annuelle de logements,**

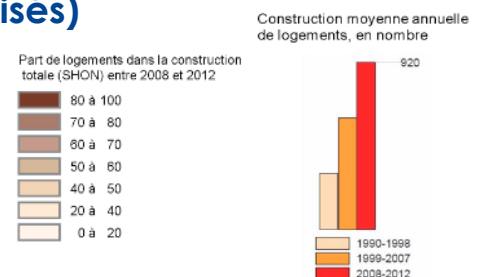
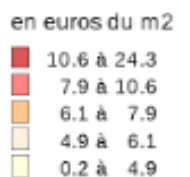
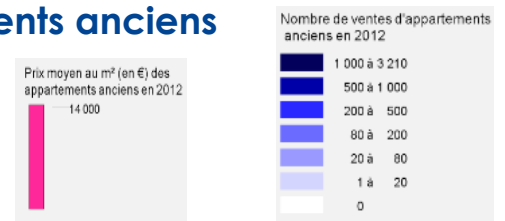
**en nombre et part de logements dans la construction totale (SHON) entre 2008 et 2012**

Echelle de l'indicateur : Commune

Dates des données : 2012

### Précisions et précautions d'usage :

La part de logements est mesurée par rapport à la construction totale, c'est-à-dire la construction de logements, de locaux d'activités ou de service public.





# Démographie

## Revenu moyen

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : DRIEA-IF, CGET et INSEE @INSEE2013

Copyright : SCAN 25 - IGN 2012, BDTOPO, BDCARTO - IGN 2010, DRIEA IF/SCEP/PID/CIG - 02/2015

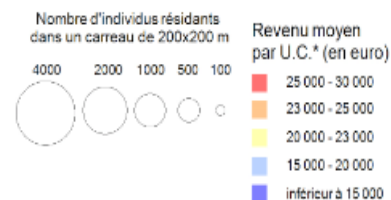
Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),

**Revenu moyen par Unité de consommation (en €), nombre d'individus résidents dans un carreau de 200x200m**

Echelle de l'indicateur : Carreau

Dates des données : 2013



### Précisions et précautions d'usage :

UC : L'unité de consommation est un système de pondération permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente : 1UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Bas revenus : un individu est considéré à bas revenus lorsqu'il vit dans un ménage dont les revenus avant impôts sont inférieurs au seuil de bas revenus, c'est à dire 60% de la médiane des revenus par unité de consommation avant impôt observés au niveau national.

Les carreaux regroupent les foyers fiscaux qu'ils contiennent sauf dans le cas des très faibles effectifs où l'information est floutée pour des raisons de secret statistiques. Il faut donc se méfier des cercles très petits.

La moyenne régionale se situe dans la classe centrale en jaune (entre 20 et 23 000 €/an).

## Bas revenu

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : DRIEA-IF, CGET et INSEE @INSEE2013

Copyright : SCAN 25 - IGN 2012, BDTOPO, BDCARTO - IGN 2010, DRIEA IF/SCEP/PID/CIG - 02/2015

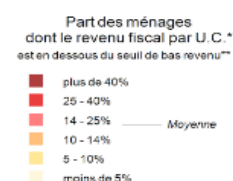
Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),

**Part des ménages dont le revenu fiscal par UC est en dessous du seuil de bas revenu, nombre d'individus résidents dans un carreau de 200x200m.**

Echelle de l'indicateur : Carreau

Dates des données : 2013



### Précisions et précautions d'usage :

UC : L'unité de consommation est un système de pondération permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente : 1UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Bas revenus : un individu est considéré à bas revenus lorsqu'il vit dans un ménage dont les revenus avant impôts sont inférieurs au seuil de bas revenus, c'est à dire 60% de la médiane des revenus par unité de consommation avant impôt observés au niveau national.

La moyenne régionale se situe autour de 14 % et sépare les couleurs plus foncées des plus claires.

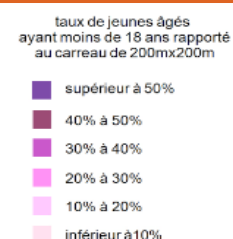
## Part des moins de 18 ans dans la population totale

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : DRIEA-IF, CGET et INSEE @INSEE2013

Copyright : SCAN 25 - IGN 2012, BDTOPO, BDCARTO - IGN 2010, DRIEA IF/SCEP/PID/CIG - 02/2015

Périmètre de représentation : 1/25 000



Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),  
**Taux de jeunes âgés de moins de 18 ans rapporté au carreau de 200x200m, nombre d'individus résidents dans un carreau de 200x200m**

Echelle de l'indicateur : Carreau

Dates des données : 2013

Précisions et précautions d'usage :

Il s'agit des personnes déclarées dans le foyer fiscal et ne résidant pas nécessairement dans le carreau (cas des étudiants par exemple). Cela vaut pour l'ensemble des données carroyées.

---

## Part des 65 ans ou plus dans la population totale

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : DRIEA-IF, CGET et INSEE @INSEE2013

Copyright : SCAN 25 - IGN 2012, BDTOPO, BDCARTO - IGN 2010, DRIEA IF/SCEP/PID/CIG - 02/2015

Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),

**Taux de personnes âgées ayant 65 ans ou plus rapporté au carreau de 200x200m, nombre d'individus résidents dans un carreau de 200x200m**

Echelle de l'indicateur : Carreau

Dates des données : 2013

taux de personnes âgées ayant 65 ans ou plus rapporté au carreau de 200mx200m

- supérieur à 50%
- 40% à 50%
- 30% à 40%
- 20% à 30%
- 10% à 20%
- inférieur à 10%

---

## Taille des ménages

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : DRIEA-IF, CGET et INSEE

Copyright : SCAN 25 - IGN 2012, BDTOPO, BDCARTO - IGN 2010, DRIEA IF/SCEP/PID/CIG - 02/2015

Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),

**Taille moyenne des ménages à l'iris.**

Echelle de l'indicateur : Iris

Dates des données : 2009

- supérieure à 3
- 2 à 3
- 1 à 2
- personne seule

---

## Foncier

### Foncier public

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : DGFIP 2011, traitements DRIEA 2012, Fond BD PARCELLAIRE 2011

Copyright : SCAN 25 - IGN 2012, BDTOPO - IGN 2010, DRIEA IF/SCEP/PID/CIG - 02/2015

Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),

**Foncier appartenant à un propriétaire public : Etat, Région, Département, Commune, Office HLM, Etablissement public**

Echelle de l'indicateur : Parcelle

Dates des données : 2013

Précisions et précautions d'usage :

Dans le cas des bailleurs sociaux, seule la catégorie déclarée par le bailleur comme « Office HLM » dans sa déclaration d'impôt foncier est prise en compte. Elle peut recouvrir différentes réalités de statut.

- Etat
- Région
- Département
- Commune
- Office HLM
- Etablissement public

# Equipements et services

## Polarités d'équipements et de services et QPV (Centralités) : localisation des centralités infracommunales

Auteur : IAU

Source de la donnée : CGET, IAU ÎdF, Scan 25, IGN 2012

Copyright : IAU ÎdF - www.iau-idf.fr

Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire), **Polarités d'équipements et de services** ( De centre-ville, de proximité, commerciale, route commerçante, route commerçante avec mairie, germe de densification potentielle)

Dates des données : 2012

**NB : cette carte existe également avec les périmètres de ZUS et les transports existants au cours du premier programme**

**Précisions et précautions d'usage :**

La cartographie s'appuie sur la base de données hiérarchisée et géolocalisée des équipements et services de l'IAU. Cette base a permis de mener des travaux d'analyses spatiales pour modéliser, à partir des concentrations d'équipements et des services, les centralités de proximité (centres-villes, centralités de quartiers, artères commerciales). Les équipements pris en compte sont les équipements scolaires (hors écoles), d'enseignement supérieur, de loisirs (hors équipements sportifs), des services publics et administratifs, de santé (hors hôpitaux) et les commerces. Une enquête qualitative préalable auprès d'habitants avait indiqué qu'ils n'étaient pas constitutifs des centralités «vécues».



## Dynamiques de projets urbains

Auteurs : IAU

Source de la donnée : Wikimap

Copyright :

Périmètre de représentation :

Données représentées :

Echelle de l'indicateur :

Dates des données :

**Précisions et précautions d'usage :**

# Transport & mobilité

## Réseau de transport collectif

Auteur : IAU

Source de la donnée : CGET, MOS 2012 IAU ÎdF

Copyright : IAU ÎdF - www.iau-idf.fr

Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire). **Lignes et gares de RER, Transilien, RER, métro, TCSP existants. RER et TCSP en projets. Réseau routier**

Dates des données : 2007 pour les gares (SNCF et RER). 2012 pour les autres informations



**Précisions et précautions d'usage :**

Le tracé du projet du Grand Paris Express (GPE) est indicatif. Il est préférable de l'utiliser en vue générale et de ne pas zoomer au delà du 20 000e. Pour être en cohérence avec le tracé de la double boucle, les gares ont été replacées sur les lignes. Par conséquent, certaines gares peuvent apparaître décalées sur l'orthophoto lorsqu'on zoome. L'information sur les gares peut être utilisée à toutes les échelles. Pour le métro comporte 309 stations distinctes et 14 lignes. Les couches TCSP regroupent les lignes de tramways et s'enrichissent peu à peu avec les autres modes «propres» comme les lignes de bus sur voie dédiée (TVM, ligne 91-06, ligne 183 pour une partie).

## Accessibilité à pied aux gares

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : DRIEA et SGP 2014 - ANRU : CGET

Copyright : SCAN 25 - IGN 2012, BD CARTO - IGN 2010

Périmètre de représentation : 1 / 25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),

**Accessibilité de 800m autour des gares du réseau ferré lourd** (gares existantes et en projet)

Dates des données : 2014



## Isochrones d'accessibilité depuis les gares existantes, réseau de transports collectifs

Auteur : IAU

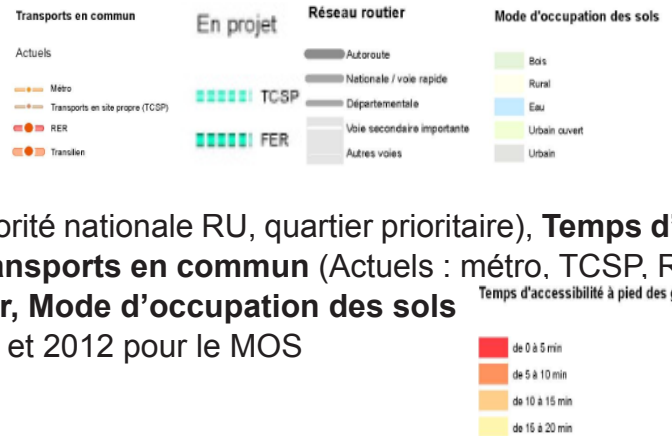
Source de la donnée : CGET, MOS 2012 IAU ÎdF

Copyright : IAU ÎdF - www.iau-idf.fr

Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire), **Temps d'accessibilité à pied des gares** (de 0 à 20 min), **Transports en commun** (Actuels : métro, TCSP, RER transilien ; En projet : TCSP, Fer), **Réseau routier**, **Mode d'occupation des sols**

Dates des données : 2011 pour la BD IGN routes et 2012 pour le MOS



*Précisions et précautions d'usage :*

Isochrones calculées à partir d'un jeu de données réseau piéton issue de la BD routes de l'IGN 2011. La vitesse moyenne piétonne qui a été prise en compte pour le calcul des isochrones est de 4,32 Km/h. Seules les types de voies utilisables par le piéton ont été sélectionnées (suppression des autoroutes, voies rapides...).

## Taux de motorisation

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : IGN et CGET, INSEE RP 2009

Copyright : BDCARTO - IGN 2010, SCAN 25 - IGN 2012, INSEE RP 2009, DRIEA-IF/SA - 03/2015

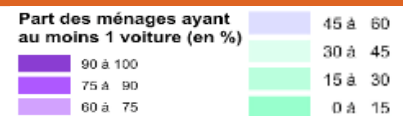
Périmètre de représentation : 1/25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),

**Part des ménages ayant au moins 1 voiture (en %)**

Echelle de l'indicateur : Iris

Dates des données : 2009



## Economie et emploi

### Migration pendulaire Domicile-Travail

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : INSEE RP 2010 - Pôles d'emploi : «Les pôles d'emploi dans l'aire urbaine de Paris en 2006» - DRIEA/UMR géographie Cité - 2012

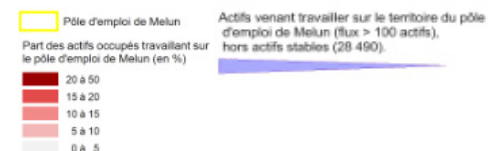
Copyright : BD CARTO - IGN 2010 (espace urbanisé des communes), DRIEA IF/SA - 03/2015

Données représentées : **D'où viennent les actifs qui travaillent dans le pôle d'emploi ?**

Pôle d'emploi, **part des actifs de la commune travaillant sur le pôle d'emploi (en%)**, actifs venant travailler sur le pôle d'emploi de la commune (flux>200 actifs), hors actifs stables, **les 15 communes émettant le plus d'actifs vers le pôle d'emploi.**

Echelle de l'indicateur : Commune

Dates des données : 2012



*Précisions et précautions d'usage :*

Les pôles d'emploi sont des regroupements de communes définis à partir de trois critères : le nombre d'emplois des communes, l'existence d'un pic de densité d'emplois et l'attractivité des communes. Ces communes ont été regroupées en pôles multicommunaux à condition d'être proches ou contiguës, d'avoir des aires de polarisation qui se recouvrent et d'entretenir des échanges réciproques. Enfin, ces pôles multicommunaux ont été augmentés des communes proches entretenant des relations symétriques avec les communes du pôle. (*Etude «Le fonctionnement de l'aire urbaine de Paris - Réalités des sous-bassins d'emploi et de vie» DRIEF - avril 2005*)

## Nombre d'emplois

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : DRIEA-IF, CGET, RP et CLAP INSEE 2009, fichier foncier DGFIP 2009

Copyright : SCAN 25 - IGN 2012, INSEE, BD TOPO, BD CARTO, IGN 2010, DRIEA-IF/SCEP/PID/CIG - 02/2015

Périmètre de représentation : 1 / 25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),

**Nombre d'emplois à l'IRIS, source Insee - traitement DRIEA**

Echelle de l'indicateur : Iris

Dates des données : 2009

Nombre d'emplois à l'IRIS  
Source : Insee - traitement DRIEA-IF



## Indice de chômage

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : INSEE RP 2011

Copyright : BDCARTO - IGN 2010, DRIEA IF/SA - 03/2015

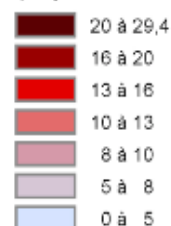
Périmètre de représentation : 1 / 80 000

Données représentées : Taux de chômage en 2011

Echelle de l'indicateur : Commune

Dates des données : 2011

Taux de chômage 2011  
(moy IDF : 11,7%)



*Précisions et précautions d'usage :*

Données issues du recensement et non des données des inscrits à pôle emploi.

## Risques et nuisances

### Périmètres de risques / infrastructures

Auteur : DRIEA-IF

Source de la donnée : DRIEA-IDF, ADP, DIREN 2002, DRIRE-IDF, IGN, CGET et RTE-09/2014

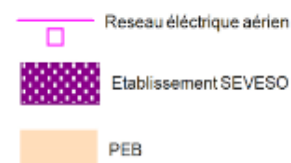
Copyright : DRIEA-IDF/ADP, DIREN-IDF 2002, DRIRE-IDF 2007, SCAN 25-IGN 2012, BD TOPO PAYS, BD CARTO - IGN 2010, DRIEA IF/SCEP/PID/CIG -02/2015

Périmètre de représentation : 1 / 25 000

Données représentées : Quartiers prioritaires (priorité nationale RU, quartier prioritaire),

**Réseau électrique aérien, établissement SEVESO, PEB**

Dates des données : 2014



### Périmètres de nuisances / Bruit infrastructures terrestre

Auteur : UT-DDT

Source de la donnée :

Copyright :

Périmètre de représentation :

Données représentées :

Echelle de l'indicateur :

Dates des données :

*Précisions et précautions d'usage :*